lorsque les caisses de crédit et les coopératives ont rassemblé de nombreuses voix et ont laissé entendre qu'elles représentaient un grand nombre d'électeurs le gouvernement les a écoutées et a apporté des modifications. C'est une politique de force.

Une voix: Cela ne ressemble pas à de la dictature.

M. Danforth: Cette réforme fiscale n'aide pas le petit contribuable comme elle était censée le faire.

Il est étrange que lorsqu'on a mis aux voix les questions relatives à l'agriculture, à la récupération de l'amortissement, à la suppression du troupeau de base, à l'imposition des gains en capital, les députés de la majorité représentant des collectivités agricoles ont voté pour ces changements. Mais ils ne peuvent gagner sur les deux tableaux. Ils doivent soit admettre auprès de leurs commettants qu'ils ne comprennent pas ce bill, soit qu'ils ont voté contre l'agriculture. C'est aussi simple que cela. Leur comportement trahit leur façon de penser. Beaucoup d'entre eux ont voté pour le bill parce qu'ils n'en comprenaient pas la signification. Si ces mesures sont mises en œuvre dans leur forme actuelle, monsieur l'Orateur, elles détruiront beaucoup des entreprises saines et importantes de notre pays. Le gouvernement percevra plus d'argent, mais les Canadiens ont aujourd'hui le sentiment que ces impôts sont aussi élevés que l'audace le permet.

Mon chef avait bien raison de laisser entendre que d'autres complications surgiront si nous pénétrons dans le domaine des gains en capital et que les provinces retiennent l'impôt sur les biens transmis par décès. Aucune entreprise ou ferme modeste ne pourra survivre à cette double imposition. La marge actuelle du bénéfice agricole est si étroite qu'elle ne pourra supporter cette charge additionnelle. Il sera impossible de transmettre une ferme d'une génération à l'autre, si les dispositions de ce bill de réforme fiscale s'appliquent. Ce sera simplement impossible et il n'y aura plus d'encouragement si le climat économique agricole continue à empirer avec le gouvernement actuel.

Le bill devient de plus en plus compliqué, monsieur l'Orateur. Le ministre a dit que nous l'avions débattu pendant cinquante jours, mais je n'en crois rien. Si on le prend au mot, toutefois, cela comprend l'étape de l'étude du bill au comité. Le trésorier de la province d'Ontario et son personnel ont déclaré qu'après quatre mois d'étude les experts provinciaux n'avaient pu déchiffrer nombre des dispositions édictées dans ce projet de loi. N'empêche que le gouvernement voudrait nous faire croire que, durant cette période de temps, les députés devraient l'approfondir dans toutes ses ramifications et l'adopter. C'est à cela que les gens s'opposent. Le contribuable anticipe de la part du gouvernement une action raisonnée qui n'apparaît pas dans les circonstances. Le Canadien a sûrement le droit de gagner honnêtement sa vie sans que le gouvernement s'engage dans une politique délibérée de chômage; il a sûrement droit à quelques épargnes sans que le gouvernement invente des moyens de lui en soustraire la plus grande partie; il a sûrement le droit de se lancer dans une entreprise sans que les restrictions imposées par l'État et les règlements officiels l'accablent d'une tâche administrative insupportable, de prendre sa retraite avec une pension suffisante pour vivre à l'aise sans que le gouvernement lui rende la chose absolument impossible, de pouvoir laisser quelque bien à ses héritiers sans que le gouvernement lui retire entièrement le fruit de son labeur.

• (5.00 p.m.)

Je me sens fort irrité de l'attitude de certains députés selon laquelle une génération n'aurait pas le droit de transmettre ses richesses à la prochaine. Voilà bien une politique rétrograde. Pourtant cette transmission constitue un des plus grands stimulants de la population active. Ceux-ci doivent pouvoir fixer comme point de départ à l'intention de leurs enfants un plateau qui soit beaucoup plus élevé que celui auquel en raison de circonstances, leurs parents ont été forcés de débuter. C'est le stimulant le plus puissant qui existe mais on n'a pas hésité à le supprimer dans le nouveau projet de loi sur la réforme fiscale. Une simple lecture de ce bill révèle la totale indifférence du gouvernement pour le Canadien moyen.

Il est intéressant de noter que des députés ont affirmé à la Chambre que le parti de l'opposition s'oppose à ce bill, et partant, s'oppose à l'allégement fiscal des économiquement faibles, au petit avantage dont bénéficieraient les citovens âgés, au léger abattement fiscal de certaines catégories moins priviligiées et à la mince allocation pour frais de voyage et équipement accordée aux travailleurs. Ils nous ont dit que si nous votions contre ce bill, c'est à ces les avantages que nous nous opposerions. Voilà la tactique qu'appliquent les membres du gouvernement. Ils essaient toujours de dorer la pilule lorsqu'ils veulent imposer une loi aux Canadiens. C'est vieux comme le monde. Bien des grand-mères ont administré à leurs enfants et à leurs petits-enfants de l'huile de ricin avec un peu de sucre, comme purgatif, mais l'huile de ricin du bill à l'étude est destinée à purger les maux qu'il contient. On ne peut conclure qu'une chose, c'est que le bill est le produit d'un gouvernement qui veut boucher toutes les issues possibles que les Canadiens pourraient utiliser pour survivre dans le climat économique du Canada.

J'ai déjà signalé, et je le répète pour appuyer l'amendement proposé par mon collègue, que l'agriculture, comme entreprise, ne peut se comparer à aucune autre. Je ne parle pas de l'impôt sur les gains en capital, mais du troupeau de base et de l'impôt sur le revenu personnel des cultivateurs parce qu'ils ne peuvent, dans le climat économique actuel, passer à d'autres les frais additionnels. Toute augmentation d'impôt sur le revenu des cultivateurs va encore réduire le profit net provenant de l'exploitation de la terre. Lorsqu'il s'agit de camions, de tracteurs ou de tout autre outillage agricole, si le fabricant doit payer un supplément d'impôts, il ajoutera naturellement ce supplément au coût du produit qu'il fabrique. Si une denrée agricole se voyait frapper d'un coût supplémentaire, le gouvernement laisserait entrer les importations étrangères pour que le coût de la vie n'augmente pas et ne vienne pas jeter une ombre au rapport mensuel.

Aussi, je n'hésite aucunement à appuyer l'amendement que mon collègue a proposé dans un effort désespéré pour sauver les cultivateurs. La décision que le gouvernement prend à l'endroit de ceux-ci ne lui profitera pas. Les impôts qu'il percevra des cultivateurs, de leurs fills et de leurs filles, et qui forcera ces gens à quitter leur terre, ne représentent qu'une faible rétribution si nous les comparons aux dépenses qu'il fait actuellement pour les garder sur leurs fermes. Je ne puis donc voir pourquoi le gouvernement prend cette décision. Ne se soucie-t-il pas du cultivateur? Veut-il faire passer l'argent à l'autre côté? Il a dépensé 100 millions de dollars pour aider les cultivateur de l'Ouest. Il a probablement affecté 200 millions à des programmes de subventions à l'agriculture et avec les octrois ainsi que de l'aide accordée sous d'autres formes à